

PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE DÉCLIN DES PROFESSIONS OUVRIÈRES

Les effectifs des professions ouvrières sont en déclin depuis plusieurs années. Cette évolution va de pair avec une transformation rapide du contenu des emplois dans les entreprises et de la qualification des salariés.

Les professions ouvrières non qualifiées, en baisse d'effectifs, ont une forte mobilité. Les professions plus qualifiées, «classiques» au sens où le CAP y est dominant, ont des effectifs stables. Pour d'autres, comme les ouvriers qualifiés de la chimie ou des industries agro-alimentaires, les niveaux de formation très hétérogènes dans ces métiers indiquent probablement une évolution significative de leur contenu. Enfin, les professions ouvrières nécessitant un niveau de formation élevé, sont également en déclin, probablement parce qu'une partie de leurs tâches sont maintenant assurées par des techniciens.

La présence de jeunes est un indicateur du renouvellement de certains de ces métiers, dont le contenu évolue très vite. En effet, déclin quantitatif ne signifie pas arrêt du recrutement, si les départs en retraite sont nombreux, ou la mobilité des personnes importante.

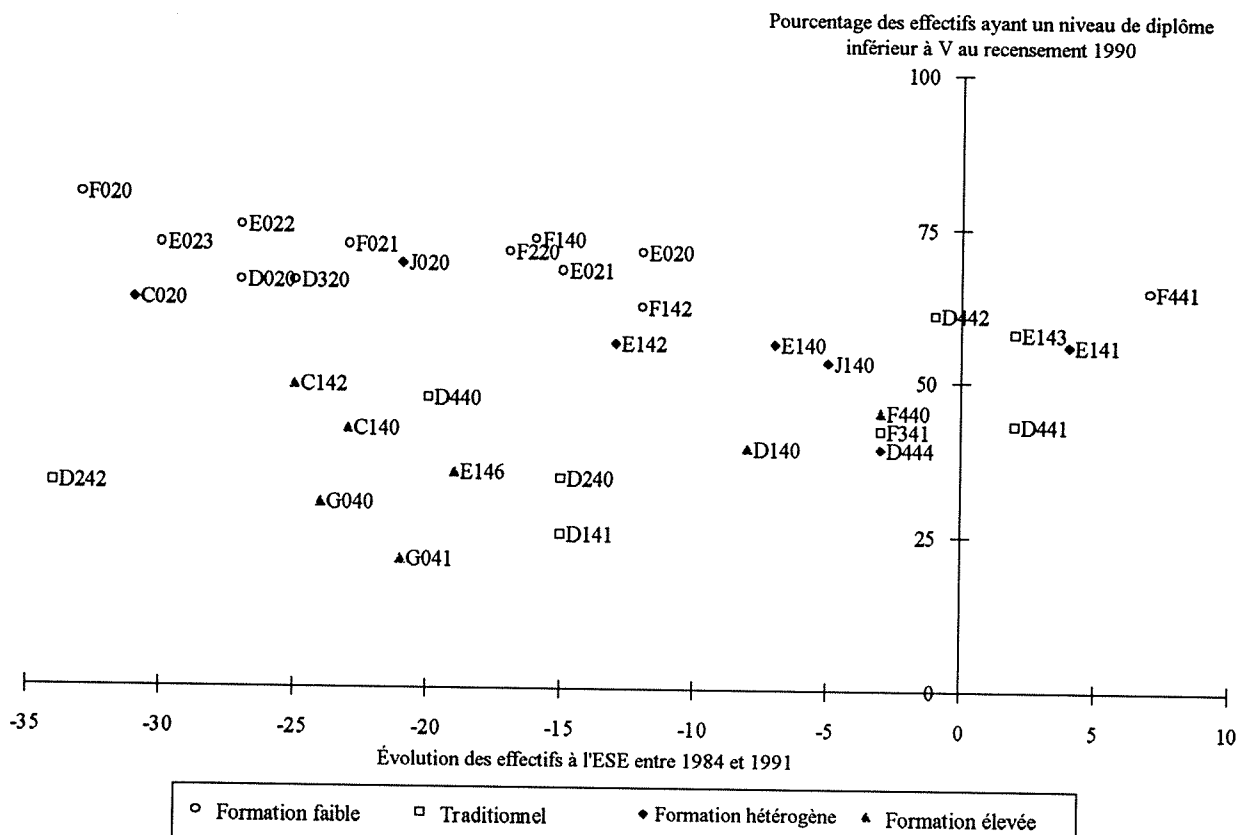
Si les tâches les moins qualifiées, ne nécessitant pas de formation professionnelle poussée, ont effectivement tendance à disparaître, le déclin des emplois touche aussi fortement des métiers qui demandent des formations de bon niveau, comme par exemple les ouvriers de maintenance. On peut penser que le déclin des métiers ouvriers à fort niveau de formation est le résultat d'un déplacement vers des métiers de techniciens.

Il n'y a cependant pas de correspondance stricte entre le niveau de formation ou de diplôme et la qualification professionnelle ouvrière : certes, le niveau de formation moyen des ouvriers qualifiés est plus élevé, mais de notables exceptions existent. Ainsi, la proportion de non diplômés est sensiblement la même chez les ouvriers qualifiés du textile et chez les ouvriers non qualifiés du bois.

Les professions ouvrières sont ici identifiées à l'aide d'une nomenclature de «familles professionnelles»,



Évolution des effectifs des professions (*) en fonction du niveau de formation



(*) - Pour identifier les professions, se référer aux tableaux sur les familles professionnelles. Exemple : F 020 = ouvriers non qualifiés du textile.

regroupement de la nomenclature des «Professions et Catégories Socioprofessionnelles» (PCS) que l'INSEE utilise pour le recensement, et du «Répertoire Opérationnel des Métiers» utilisé par l'Agence Nationale pour l'Emploi pour rapprocher les offres et les demandes d'emplois. Les familles professionnelles permettent d'établir une correspondance entre les deux nomenclatures (encadré 1). C'est donc un outil de rapprochement de sources statistiques d'origines différentes.

La nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles identifie un niveau de qualification qui est souvent repéré grâce au classement dans les Conventions collectives. Cette qualification conventionnelle ne correspond pas mécaniquement à un niveau de formation. C'est pourquoi il est intéressant de décrire les familles professionnelles ouvrières en confrontant la qualification et le niveau de formation (encadré 2). Qualification ouvrière et faible

niveau de formation sont ainsi loin de se confondre, même si, en tendance, la qualification reste d'autant plus élevée que le niveau de formation est important. L'élévation du niveau de formation des professions ouvrières est ainsi une réalité, mais à des degrés divers (1) : on peut distinguer quatre principales catégories de familles professionnelles ouvrières en fonction de l'importance du niveau V de formation (CAP et BEP) parmi les salariés et de l'émergence du niveau IV (Baccalauréat, professionnel le plus souvent). L'âge, l'évolution quantitative de 1984 à 1991 et la mobilité complètent un «portrait» de ces quatre groupes.

Les familles professionnelles ouvrières à faible niveau de formation

A quelques exceptions près il s'agit d'ouvriers non qualifiés. Plus des deux tiers des titulaires d'emplois ne possè-

dent pas de diplôme de niveau V, c'est à dire un CAP ou un BEP. La moitié ont cependant atteint le niveau, même s'ils n'ont pas le diplôme. Les effectifs demeurent très importants, malgré leur déclin depuis 1984. La mobilité y est forte : ce sont des métiers que l'on quitte. Ils sont occupés par une population relativement jeune, par rapport aux autres catégories.

Parmi eux une sous-catégorie se détache : les ouvriers du textile et de l'habillement, qui, malgré leur déclin, sont beaucoup moins mobiles que les autres professions de cette catégorie. On constate aussi parmi eux peu de différence entre le niveau de formation des qualifiés et des non qualifiés.

Les familles professionnelles ouvrières «traditionnelles»

Le niveau V de formation occupe une place prépondérante parmi leurs

(1) - «L'actualité du CAP et du BEP» - CEREQ Bref n° 99 - Juin 1994 -.

titulaires : ce sont des métiers bien articulés sur le système de formation professionnelle initiale tel qu'il existait dans les années 1970-1980, organisé autour du CAP. Les deux tiers des actifs ont atteint ce niveau de formation, plus de la moitié possèdent le diplôme. Ils sont plus âgés que les précédents, moins nombreux aussi. Nombre de ces familles ouvrières («traditionnelles») ont des effectifs stables : ainsi les mécaniciens-ajusteurs, les ouvriers qualifiés du papier-carton et du travail du bois. La mobilité est moins élevée et plus «équilibrée» : pour une partie d'entre eux, ce sont des métiers que l'on rejoint, autant qu'on les quitte.

Les soudeurs et les agents qualifiés de traitement thermique et de surface ont été classés dans ce groupe bien qu'ils y soient un peu en marge : leur niveau de formation les situe entre cette catégorie «traditionnelle» et les familles professionnelles à faible niveau de formation.

Les familles professionnelles ouvrières dont le niveau de formation est hétérogène

On y voit apparaître une proportion significative d'actifs ayant atteint un niveau IV de formation (plus de 5 %). Par ailleurs, la proportion d'actifs ayant une formation inférieure au niveau V demeure très importante. Ce sont donc très probablement des métiers en évolution significative. Ils ne sont pourtant pas spécialement «jeunes». La mobilité y est élevée et plutôt ascendante, bien que les effectifs soient généralement en déclin (sauf les ouvriers qualifiés des Industries Agroalimentaires). Ce déclin est toutefois moins important que celui des familles professionnelles ouvrières de

niveau de formation faible, d'une part, et de niveau élevé d'autre part.

On note dans cette catégorie la présence des ouvriers qualifiés des industries de process, dont l'activité évolue rapidement. L'automatisation transforme les postes de travail en postes de surveillance tandis que l'activité s'enrichit de tâches de diagnostic, de première maintenance et de contrôle.

Les ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique sont les seuls non qualifiés présents dans cette catégorie, pourtant mieux «formée» que la précédente. Ils sont en fort déclin et très mobiles : les mieux formés cherchent probablement une meilleure reconnaissance de leurs diplômes.

Les familles professionnelles ouvrières dont le niveau de formation est élevé

Dans cette catégorie, le nombre des actifs ayant atteint le niveau V de formation est aussi important que dans la catégorie des familles «traditionnelles». Mais ce qui frappe, c'est la réduction considérable des niveaux inférieurs. Le niveau IV de formation y prend une importance significative et leur confère l'image de familles professionnelles plutôt articulées sur le système de formation professionnelle initiale organisé autour du baccalauréat professionnel, développé au cours des années 1990. Ce sont donc des métiers en forte évolution, dont la complexité augmente. Dans ce groupe, la mobilité est moins élevée que dans les autres catégories mais les effectifs sont également en déclin, autant que dans les familles ouvrières dont le niveau de formation est le plus faible.

C'est le déclin de l'ensemble des emplois industriels qui est à l'origine de ces évolutions, mais aussi probablement le passage de ces tâches très qualifiées vers des postes de techniciens.

La proportion de jeunes n'est toutefois pas plus élevée que dans la catégorie précédente. Néanmoins, certaines d'entre elles sont bien particulièrement «jeunes». C'est le cas des métiers de l'électricité, notamment les ouvriers de maintenance. Cette part élevée de jeunes ouvriers est due soit au recrutement de jeunes dans les dernières années, soit au passage des plus anciens vers des familles professionnelles de techniciens ou de maîtrise.

Ainsi les métiers de la maintenance apparaissent-ils aujourd'hui au cœur des nouvelles organisations du travail : leur déclin quantitatif peut s'expliquer par des réorganisations qui conduisent à faire prendre en charge certaines opérations par les opérateurs, tandis que la maintenance complexe est de plus en plus confiée à des techniciens.

Les ouvriers qualifiés de l'impression des industries graphiques sont une famille un peu atypique : stables, âgés, l'écart entre leur niveau de formation et leur niveau de diplôme est important, signe que beaucoup d'entre eux ont atteint le niveau V de formation sans posséder le diplôme.

Atypiques également, les agents qualifiés de laboratoire de l'industrie, dont la tâche est de veiller notamment à la qualité, et dont le niveau de formation les apparente davantage à des techniciens.

*Marie-Christine COMBES
(DARES).*

Définition des indicateurs utilisés pour caractériser les familles professionnelles

Niveau de formation : C'est une donnée issue de l'enquête Emploi réalisée au mois de mars 1993. Il s'agit du niveau de formation initiale atteint par les actifs occupés, qu'ils aient obtenu le diplôme correspondant ou pas.

Niveau de diplôme : Il s'agit du diplôme obtenu, tel que l'information figure dans le recensement de 1990.

Effectifs - Age : Les effectifs sont également ceux du recensement de 1990 ainsi que la structure des familles professionnelles par âges.

Indice d'évolution 1984-1987-1991 : Il est calculé à partir des enquêtes «Structure des Emplois» de 1984 à 1991. Pour éviter les biais dus aux variations de couverture de l'enquête d'une année sur l'autre, on a utilisé un «fichier cylindré», c'est à dire que l'on n'a conservé que les entreprises ayant répondu au moins deux années successives.

Mobilité : Les indicateurs de mobilité sont calculés à partir des enquêtes emplois de mars 1992 et mars 1993. On dispose de la proportion, parmi les occupants d'un emploi d'une famille en mars 1993, de ceux qui l'étaient déjà en mars 1992. Et inversement, on calcule la proportion, parmi les occupants d'un emploi d'une famille en mars 1992 de ceux qui l'étaient toujours en mars 1993. Les étoiles correspondent à l'intensité de la mobilité.

- * un des deux taux est supérieur à 90%;
- ** le taux indiquant la mobilité la plus forte est compris entre 80 et 90 %;
- *** " " " " " " " " entre 70 et 80 %;
- **** " " " " " " " " entre 60 et 70 %.

Le sens de la mobilité fait référence au différentiel entre les deux taux. Soit il s'agit d'une famille que l'on «quitte». Ceci est traduit par le symbole : ●→

Soit il s'agit d'une famille que l'on «rejoint». Ceci est traduit par le symbole : →●

Soit les deux taux sont proches (moins de cinq points d'écart). Ceci est traduit par le symbole : →●→

FAMILLES PROFESSIONNELLES OUVRIÈRES A FAIBLE NIVEAU DE FORMATION

PROFESSIONS	Effectifs recensement 1990	Part des femmes (%)	Base 100 en 1984		Mobilité	Sens de la mobilité	Age Recensement (%)		Niveau de formation EE		Diplôme Recensem. (%)
			1987	1991							
E 020 ONQ des industries chimiques et plastiques	114 772	36	93	88	***	→●	-25 17 25-39 45 40 et + 38	55 41 4	<V V >V	71 27 2	
E 021 ONQ des IAA	115 392	42	93	85	***	●→	-25 16 25-39 49 40 et + 35	48 49 3	<V V >V	68 28 4	
E 022 ONQ Métallurgie, verre, céramique	76 628	22	82	73	***	→●	-25 16 25-39 42 40 et + 42	55 41 4	<V V >V	75 23 2	
E 023 ONQ Papier carton et bois	15 024	26	71	70	***	→●	-25 14 25-39 42 40 et + 44	55 41 4	<V V >V	72 26 2	
D 020 ONQ Enlèvement, formage de métal	70 596	23	83	73	****	●→	-25 26 25-39 42 40 et + 32	45 53 2	<V V >V	66 32 2	
D 320 ONQ Métallurgie, serrurerie, montage	363 125	24	81	75	***	●→	-25 25 25-39 43 40 et + 32	46 50 4	<V V >V	66 32 2	
F 220 ONQ Bois	64 600	19	84	83	**	→●→	-25 24 25-39 48 40 et + 28	52 45 2	<V V >V	71 28 1	
F 020 ONQ Textile	73 193	56	80	67	**	●→	-25 12 25-39 46 40 et + 42	62 33 5	<V V >V	80 19 1	
F 021 ONQ Habillement - cuir	130 492	86	87	77	**	→●→	-25 13 25-39 57 40 et + 30	59 38 3	<V V >V	72 26 2	
F 140 OQ Textile	24 144	50	94	84	**	→●	-25 7 25-39 45 40 et + 48	59 35 6	<V V >V	73 25 2	
F 142 OQ Fab. matériaux souples	53 672	80	98	88	**	→●→	-25 9 25-39 52 40 et + 39	51 44 5	<V V >V	62 35 3	
F 441 OQ du façonnage des industries graphiques	14 896	36	102	107	***	→●	-25 6 25-39 47 40 et + 47	62 35 3	<V V >V	65 31 4	